

ils tendent à diminuer. Plusieurs facteurs importants ont contribué au déclin de la dette municipale, dont le moindre en importance n'est pas la mesure de contrôle exercée par les ministères des gouvernements provinciaux sur les dépenses de capital entraînant des dettes. En outre, il y eut une réduction plus ou moins méthodique pendant les années de crise à la suite de périodes qui ont révélé une expansion injustifiable, réduction qui, avec la demande générale d'un allègement du fardeau des taxes immobilières, a causé une restriction rigoureuse dans les entreprises et les travaux durables exigeant un financement par obligations. Un autre facteur significatif à ce sujet est que la plus grande partie de la dette municipale à long terme est représentée par des obligations du genre à terme ou en séries, lesquelles demandent des remboursements annuels de capital. Tandis que les avantages de la réduction des dettes sont, bien entendu, nombreux, certaines dépenses se sont révélées bien nécessaires dans plusieurs endroits pour le renouvellement de l'actif et pour de nouvelles améliorations nécessitées par l'expansion normale et les développements qui ont eu lieu. Celles-ci furent sacrifiées pendant les premières années surtout dans l'intérêt du contribuable; subséquemment, avec la venue de la guerre en 1939, cette pratique d'ajournement a été continuée sinon étendue de manière à libérer le marché financier afin de permettre au gouvernement fédéral de faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. Privées si longtemps, volontairement ou autrement, de programmes d'amélioration, les municipalités tendront naturellement à les inaugurer le plus tôt possible en corrélation avec les principaux plans d'après-guerre des gouvernements fédéral et provinciaux. Le tableau 40 donne les chiffres de la dette municipale pour 1945, laquelle comprend des emprunts temporaires et autres passifs outre la dette obligataire. Le tableau 41 offre des données comparatives pour 1942, 1943 et 1944. L'Annuaire de 1942 contient, aux pp. 804-805, une description détaillée de la base sur laquelle les renseignements ont été recueillis. Il faut s'y reporter, ainsi qu'aux renvois du tableau 40, en interprétant ces renseignements. A la p. 805 de l'Annuaire de 1941 un tableau indique la dette obligataire des municipalités de 1919 à 1938.

40.—Dette des corporations municipales et scolaires pour leur année financière terminée en 1945

NOTA.—D'après les rapports des ministères provinciaux des Affaires municipales, les rapports des vérificateurs, les états financiers des municipalités et les renseignements obtenus d'autres sources officielles. Pour une explication générale des détails, voir texte ci-dessus.

Détail	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec ¹⁰	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette directe—					
Dette obligataire.....	3,101,957	30,230,918	23,610,122	—	237,675,182 ¹
Moins fonds d'amortissement.....	906,009	14,006,107	10,336,935	—	35,394,010
Dette obligataire nette.....	2,195,948	16,224,811	13,273,137	—	202,281,172
Emprunts temporaires.....	47,928	1,479,714	1,486,265	—	6,858,664 ²
Exigibilités et autres passifs.....	31,921	1,159,758	4,454,432	—	15,131,339
Totaux, passif direct (moins fonds d'amortissement).....	2,275,797³	18,864,283³	19,213,834³	—	324,271,175
Dette indirecte—					
Obligations garanties, etc.....	4	796,200 ⁴	358,000	—	21,675,656
Moins fonds d'amortissement.....	4	96,973	159,328	—	195,653
Totaux, passif indirect (moins fonds d'amortissement).....	4	699,227⁴	198,672	—	21,480,003
Grands totaux.....	2,275,797	19,563,510	19,412,506	—	345,751,178

Renvois à la fin du tableau.